



SORNAY, le 19.05.2011

MAIRIE de SORNAY
1 Place de la Mairie
71500 SORNAY
Tél : 03.85.75.11.40
Fax : 03.85.75.41.35
E.mail : mairie-de-sornay@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mardi 17 mai 2011, à 20 H 30, sous la présidence de M. PRUDENT Julien, Maire.

Le compte-rendu de la séance du 26.04.2011 est adopté à l'unanimité.

Excusés : Ronald COMPARET, DAUTEL Arnaud, GUIGUE Bruno

Représentés : Pierre THIVANT par BOUILLOT Alain, MORIER Patrick par PRUDENT Julien

Secrétaire de séance : David FICHET

Le Maire demande de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Etude de devis-

L'ajout de ce point est accepté à l'unanimité.

La séance est ouverte suivant l'ordre du jour.

AMENAGEMENT DES HORAIRES SCOLAIRES A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2011 : RENCONTRE AVEC LE BUREAU DE L'ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE LE 03.05.11 ET TOUS LES PERSONNELS COMMUNAUX LE 11.05.2011 ET DEFINITION DES MODALITES DE GARDE DE 11H40 A 12H00

Le Maire expose à l'Assemblée que dans le cadre de la réorganisation du temps méridien à la cantine scolaire, suite à l'effectif maximum autorisé atteint presque quotidiennement au restaurant scolaire, il convient d'instaurer un temps de garde des enfants récupérés par leurs parents entre 11h40 et 12h00 dans la cours des écoles.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité que ce dispositif de garde des enfants est soumis à une demande préalable d'inscription en mairie et que ce temps de garde sera payant mensuellement. Pour 1 enfant 10 €, 2 enfants 13 €, 3 enfants 15 € et pour tout enfant supplémentaire 1 €. Le Maire précise que ce service sera gratuit pour les enfants déjà inscrits à la garderie périscolaire.

JURY D'ASSISES 2012

Il est procédé au tirage au sort à partir de la liste électorale de 6 personnes en vue de permettre la constitution de la liste préparatoire des jurés pour l'année 2012. Ont été tirés au sort :

- Mme GAUTHERON Marie Madeleine
- Mme MULLER Catherine
- Mme GRANGER Monique
- Mme FEZZOLI Maryline
- M. MOINE Daniel
- M. THIVENT Jacky

BULLETIN MUNICIPAL N°30 : MODIFICATION AU MERCREDI 08.06.11 A 20H30 DE LA REUNION DE RELECTURE

Le Maire informe que la réunion initialement prévue le mercredi 8 juin est repoussée au jeudi 9 juin à 20h30, et que, suite au filage de la réunion mi-mandat du 26 mai, il conviendra de faire un tri entre ce qui doit être gardé ou supprimé dans le cadre de l'élaboration du bulletin municipal n°30.

QUESTION DE LA REPRISE DES ECHANGES ENTRE LA COMMUNE DE SORNAY ET CELLE DE WOLFERSTADT : COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION DU 29.04.11 –

Le Maire et le 2^{ème} Adjoint Alain BOUILLOT présentent le compte rendu de la Commission réunie le 29.04.2011. Suite à l'envoi d'un courrier auprès de chaque président d'association, afin de trouver des familles d'accueil, une quarantaine de personnes semble intéressée par cet échange.

Le Maire fait proposer une lettre de reprise d'échanges à adresser au maire de WOLFERSTADT et traduite en allemand par GALAND Joël. Elle est validée par le Conseil. Il propose la date du 27 mai pour une prochaine réunion avec les personnes concernées de la nouvelle Commission Communale d'échange avec WOLFERSTADT pour discuter de la date la plus appropriée pour cet échange en 2012.

ORGANISATION SPECTACLE MOTOS (FETE PATRONALE 2011)

Le Maire expose que la Commission de Sécurité organisée par La Sous Préfecture passera le vendredi 20 mai 2011 à 9h30 pour l'organisation de l'animation motos-acrobaties de la Fête Patronale de 2011 et précise que c'est le Comité des Fêtes qui a préparé le dossier à soumettre (plan, dispositif de sécurité et encadrement.).

ADMISSION EN NON VALEUR SUITE A DES TITRES IMPAYES

Patrick Pelligand, Adjoint aux Finances, demande au Conseil de bien vouloir délibérer sur l'admission en non valeur d'un titre de recette de garderie d'un montant de 44 € TTC sur l'exercice 2005. En effet il n'a pas été possible de recouvrer ce montant.

L'admission en non valeur de ce titre se fera par l'émission d'un mandat au chapitre 65. L'Assemblée dit que les crédits sont prévus dans le cadre du budget de l'exercice en cours.

PRESENTATION DU PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR DU CIMETIERE COMMUNAL –

Le Maire explique que, suite au projet du règlement du cimetière communal, il convient d'homogénéiser les durées des concessions et de proratiser leur tarif suivant la durée de renouvellement.

Le Maire demande au Conseil de bien vouloir délibérer sur l'adoption des différents tarifs, qui seront en vigueur à compter de la date d'adoption du dit règlement. Il précise que le renouvellement devra compléter à son terme à au moins 30 ans la durée d'inhumation du dernier défunt enterré, durée qui passe à 50 ans pour un caveau

Le Maire informe de la création d'un caveau provisoire dont l'utilisation réglementaire pourra atteindre 3 mois renouvelables 1 fois dans la limite de 6 mois maximum et ce pour 50 € par mois.

ETUDE DE DEVIS

Le Maire et le Conseil Municipal prennent connaissance des devis des « Ateliers Thomasset » et de la « Marbrerie Louhannaise » en ce qui concerne le choix des reliquaires, des sacs à ossements, la pose d'un caveau provisoire et d'un ossuaire. C'est l'entreprise « Ateliers Thomasset » qui est retenue à l'unanimité pour un ensemble avoisinant 5000 € TTC inscrit au budget 2011.

MISE AUX NORMES DES VESTIAIRES AU STADE MUNICIPAL : INFORMATION SUR LE PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSE –

Le Maire informe que le permis de construire des vestiaires du stade municipal a été déposé en mairie le 17 mai 2011, avec projet d'aménagement et plan de la phase 1. Le Maire demande de prévoir deux dates pour la Commission d'Appel D'Offres à savoir juillet 2011 et août 2011. Il demande aux membres du Conseil Municipal les noms des participants à cette CAO.

COMPTE RENDU DE LA REUNION PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL DU 13/05/2011

Le Maire présente le compte rendu de la réunion du PCS du vendredi 13 mai 2011 à laquelle La Croix Rouge, GRTgaz, CIS de Louhans, Le Syndicat des Eaux, SAUR, La Sécurité Civile, La Sous Préfecture, La DDT ainsi que la DRI étaient représentés.

Tout le monde a pu apprécier le travail déjà effectué tant par sa qualité, sa précision que par son volume. Il reste néanmoins encore des points à améliorer comme l'analyse des risques à poursuivre sous forme d'un DICRIM pour évaluer plus précisément les risques sur SORNAY en lien avec le gaz et RD 971, risques d'accidents routiers, avec plans à l'appui.

Le Maire insiste sur le fait de préciser les actions concrètes données aux différentes équipes, préalablement mises en place, avec un système de fiches définissant les rôles précis de chacun. Un exercice sous forme de simulation peut être envisagé (plutôt en soirée l'hiver).

Le Maire souligne que toutes les instances présentes à cette réunion ont félicité l'investissement et la qualité du travail déjà fourni, et décide en accord avec les membres du Conseil Municipal de la date de la prochaine réunion de la Commission PCS, le jeudi 16 juin 2011 à 20h30.

POINT SUR LA PREPARATION DE LA REUNION MI-MANDAT DU JEUDI 26.05.2011 A 20H AU FOYER RURAL

Le Maire rappelle la réunion de mi-mandat du 26 mai 2011 à 20h00 et fait un point sur la préparation en rappelant qu'une répétition aura lieu le jeudi 19 mai à 20h.

VISITE DU DEPUTE DE BRESSE M. ARNAUD MONTEBOURG DU 06.06.2011 : DEJEUNER ET THEMES A EVOQUER

Le Maire rappelle qu'une lettre a été transmise à M MONTEBOURG précisant le déroulement de la journée et les thèmes qui seront abordés lors de cette visite officielle. Une lettre d'invitation à cette même journée a été envoyée à M CHAINTRON en tant que Président du Conseil Général.

Le Maire précise que le déjeuner sera pris à « L'Auberge de l'Ecluse » à SORNAY en présence d'une dizaine d'élus sornaysiens afin d'évoquer plusieurs dossiers communaux en cours et de saisir ces représentants que diverses questions relatives à la gestion de la Commune ou à des services supplémentaire attendus de la population.

SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION LOUHANNAISE : RESULTATS D'ANALYSES PAR LA SOCIETE ARS –

Le Maire fait part à chaque élu du rapport du syndicat des eaux de la région louhannaise attestant de la bonne qualité de l'eau précisant les conclusions de la société ARS « eau de bonne qualité microbiologique, tous les paramètres physicochimiques analysés sont conformes aux normes en vigueur ».

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance d'informations, courriers et comptes-rendus divers.

Le Maire de SORNAY

J.PRUDENT